



à hauteur de dizaines de milliers de dollars. Souvent, ces soldes impayés concernent les assurances et/ou les salaires du clergé, que le diocèse paie à l'avance au nom des paroisses. Lorsque les paroisses ne remboursent pas rapidement, il en résulte des problèmes de trésorerie urgents et insoutenables. **Si votre paroisse est en retard de paiement, veuillez envoyer ce qui est dû – en totalité ou en partie – à la Maison diocésaine.** Si vous n'êtes pas certain que votre paroisse soit en retard de paiement, si vous souhaitez discuter d'un plan de versements ou si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre contrôleur diocésain, Eloah Roberge (eroberge@quebec.anglican.ca ou 418 692 3858).

## **Assurance**

Les primes d'assurance représentent un fardeau financier majeur et croissant pour les paroisses. Si vous avez déjà fait le tour des compagnies d'assurance pour vous-même, vous avez pu constater qu'il n'est pas facile d'obtenir une réduction des primes. C'est encore plus difficile pour nous, car très peu de compagnies d'assurance sont intéressées à assurer les bâtiments religieux. Néanmoins, le diocèse a entrepris des démarches auprès d'un autre assureur potentiel, qui, nous l'espérons, pourra peut-être alléger le coût des primes, pas immédiatement, mais peut-être à moyen ou à long terme. En attendant, **nous renouvelons notre police avec Ecclesiastical Insurance pour une année supplémentaire**; les factures seront transmises à votre paroisse dans les semaines à venir.

## **Conseils de doyennés**

Les conseils de doyennés sont un moyen important de regrouper les paroisses d'une même région géographique pour le partage d'informations et de ressources, l'entraide et l'encouragement. Afin d'assurer qu'aucune communauté ne soit laissée de côté, il est essentiel que chaque paroisse ait un représentant laïc désigné pour siéger au conseil de doyenné. Si un membre laïc de votre paroisse a participé au synode diocésain l'automne dernier, cette personne est automatiquement le représentant de votre paroisse au conseil de doyenné. Cependant, **si aucun membre laïc de votre paroisse n'a participé au synode, il vous faudra choisir votre représentant lors de votre assemblée annuelle paroissiale et transmettre son nom et ses coordonnées à la Maison diocésaine.** Vous trouverez de plus amples renseignements sur les rôles et responsabilités des conseils de doyenné dans le canon 11 de la Constitution et des canons du diocèse de Québec, que vous pouvez consulter en ligne à l'adresse [quebec.anglican.ca/resources/governance-synod-and-policies](http://quebec.anglican.ca/resources/governance-synod-and-policies).

## **Formation de disciples**

Lors de la Conférence de Lambeth en 2022, les évêques de la Communion anglicane ont réitéré l'engagement de nos églises dans une « saison de discipulat délibéré ». Cela signifie faire un effort plus concerté pour aider ceux et celles qui font déjà partie de notre Église à approfondir leur compréhension, leur détermination et leur engagement chrétiens. Dans le cadre de cet effort, **notre**

**chanoine théologien, le révérend Jeffrey Metcalfe, offrira, en ligne, une série de séances d'enseignement portant sur ce que signifie vivre notre baptême.** Les séances (en anglais seulement pour le moment) commenceront en février et sont ouvertes à tous et toutes, baptisés ou non. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez le chanoine Metcalfe à [jmetcalfe@quebec.anglican.ca](mailto:jmetcalfe@quebec.anglican.ca).

## **Anglican Foundation of Canada**

Plusieurs paroisses, ministères et particuliers du diocèse de Québec ont bénéficié du généreux soutien financier de la *Anglican Foundation of Canada* (AFC), qui cumule plus de 200 000 \$ depuis 2010. Afin d'assurer que nous faisons aussi notre part pour soutenir l'AFC, le Conseil diocésain met en œuvre une nouvelle politique qui requiert que **les paroisses souhaitant faire une demande de prêt ou de subvention auprès de la *Anglican Foundation of Canada* soient des membres en règle de l'AFC, à défaut de quoi leurs demandes ne seront pas considérées recevables par le Conseil diocésain.** La cotisation annuelle de membership peut être aussi modeste que 100 \$, mais j'encouragerais votre paroisse à être généreuse en faveur de ce ministère de toute l'Église qui nous soutient si généreusement depuis des décennies. Le membership peut être acheté en ligne à [anglicanfoundation.org/membership](http://anglicanfoundation.org/membership) ou en transmettant un chèque à 80 Hayden Street, Toronto, ON M4Y 3G2. Stephen Kohner ([skohner@quebec.anglican.ca](mailto:skohner@quebec.anglican.ca)) est notre ambassadeur diocésain pour l'AFC et peut trouver réponse à toutes vos questions sur les demandes de soutien financier.

## **PWRDF / Auprès de l'espoir**

Un autre précieux ministère de l'Église anglicane du Canada est le Fonds du primat pour le secours et le développement mondial (*PWRDF*), qui adopte un nouveau nom: Auprès de l'espoir (*Alongside Hope* en anglais). Bien qu'il change son appellation, sa mission de longue date, qui consiste à œuvrer pour un monde véritablement juste, sain et pacifique, demeure la même. Au cours de la seule année dernière, vos contributions au *PWRDF/Auprès de l'espoir* ont permis de remettre plus de 4 millions de dollars au soutien de projets de développement et d'aide humanitaire dans 32 pays. Comme de par les années passées, j'encourage à nouveau votre paroisse à faire au moins une contribution annuelle au *PWRDF/Auprès de l'espoir*, en guise d'affirmation de notre obligation chrétienne de partager notre abondance avec ceux et celles qui sont dans le besoin. Les dons peuvent être faits en ligne à [pwrdf.org/give-today](http://pwrdf.org/give-today) ou par chèque à la même adresse postale que la *Anglican Foundation of Canada*. En plus d'un nouveau nom, **nous avons également une nouvelle représentante diocésaine pour Auprès de l'espoir.** Stephanie Fernandes ([sfernandes@quebec.anglican.ca](mailto:sfernandes@quebec.anglican.ca)) est une paroissienne de St. Michael's à Québec et a hâte de promouvoir les bonnes œuvres d'Auprès de l'espoir. N'hésitez pas à la contacter pour découvrir comment votre paroisse peut en apprendre davantage sur ce ministère essentiel de toute notre église.

## Politique concernant l'inconduite sexuelle

Les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel ou les abus sexuels de toute nature, qu'ils impliquent un adulte, un adolescent ou un enfant, par ou contre un membre du personnel, un employé contractuel ou un bénévole de l'église, ne seront pas tolérés. La politique du diocèse concernant l'inconduite sexuelle est disponible en ligne à [quebec.anglican.ca/ressources](http://quebec.anglican.ca/ressources). **Pour signaler un incident d'inconduite, contactez l'Officier responsable désigné par le synode, Stephen Kohner (skohner@quebec.anglican.ca) ou utilisez le formulaire fourni sur le site Web.** L'Examinatrice externe aux fins de ladite politique est Mary Wells, travailleuse sociale et représentante de l'Église anglicane du Canada auprès de la Commission des Églises sûres de la Communion anglicane. Notre politique, révisée pour la dernière fois en 2023, est toujours un travail en cours et les commentaires sont les bienvenus. Les commentaires peuvent être adressés à la présidente du groupe de travail diocésain sur la sécurité des églises, Mary Thaler (marythaler2@gmail.com).

## Transition de personnel

Sean Otto a mis fin à son emploi à titre de coordonnateur des opérations à la Maison diocésaine en décembre dernier après avoir accepté une opportunité d'enseignement à temps plein au cours de la nouvelle année. Bien que Sean ne fasse plus partie du personnel diocésain, je suis heureux qu'il ait accepté de maintenir son rôle en tant que registraire diocésain. Il continuera ainsi d'être disponible pour répondre aux demandes de renseignements sur des sujets tels que les registres paroissiaux, les licences de mariage, les actes de propriété et les cimetières orphelins. Il peut toujours être contacté pour de telles questions à [sotto@quebec.anglican.ca](mailto:sotto@quebec.anglican.ca). Cependant, **le départ de Sean en tant que coordonnateur des opérations signifie que nous manquons encore une fois de personnel à la Maison diocésaine, et nous vous demandons donc de faire preuve de patience pendant cette période de transition.**

### « Rien de ce que nous faisons n'est achevé »

Aucune lettre préparatoire aux assemblées paroissiales annuelles ne peut contenir tout ce qu'un évêque aimerait vouloir exprimer aux paroisses qu'il sert – ou comme le dit une prière favorite : « Rien de ce que nous faisons n'est achevé, ce qui est une façon de dire que le Royaume se trouve toujours au-delà de nous-mêmes. » Je prie néanmoins pour que, lorsque votre paroisse se réunira pour réfléchir à l'année passée et à l'année à venir, vous le fassiez avec d'égales mesures de foi, d'espoir et d'amour, cherchant à entrevoir des parcelles du royaume de Dieu, qui est à la fois parmi nous et encore au-delà de nous.

Sincèrement vôtre dans le Christ,



Mgr Bruce Myers